STAGE NATIONAL DES hauts gradés

FOIRE AUX QUESTIONS

Comment puis-je m'inscrire au stage des experts hauts gradés ?

Il vous suffit de cliquer ici.

Est-ce que je peux m'inscrire si je ne suis pas licencié ?

Oui, seulement il vous faut nous contacter à l'adresse mail lhatem@ffkarate.fr en indi quant votre nom et prénom, ainsi que la session souhaitée.

Est-ce que je pourrais m'inscrire sur place ?

Oui, en fonction du nombre de places restantes en disponibilité. **Pensez à consulter le site internet fédéral afin de vous assurer que le stage ne soit pas complet.** S'il est mentionné « complet » sur le site, vous ne pourrez pas vous inscrire sur place.

Quels moyen de paiement doit-on prévoir lors d'une inscription sur place ?

Il vous sera possible de régler en chèque ou carte bleue.

Je me suis inscrit(e) en ligne, mais j'ai finalement un ou plusieurs repas à ajouter. Comment puis- je procéder ?

Vous pouvez ajouter des repas en contactant lhatem@ffkarate.fr jusqu'au 18 juillet 2024 inclus.

Si je m'inscris sur place au stage, pourrais-je bénéficier d'un repas ?

Les inscriptions sur place ne comprennent pas de repas. La simple formule de « participation seule au stage » d'un montant de 35€00 vous sera proposée. Afin de bénéficier d'un repas, nous vous conseillons d'effectuer votre réservation en ligne dans la mesure des places restantes.

Connaissez –vous des hôtels à proximité afin de prévoir un hébergement ?

Voici les 3 hôtels connus des environs : l'Appart City Montpellier millénaire – le B&B et le Campanile.

Le stage des experts hauts gradés ouvre t'il droit à une bonification de point ?

Nous vous confirmons que ce stage ouvre bien droit à une bonification de point.

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ